

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**Arab Tunisian Bank -ATB-**

Siège social : 9, rue Hédi Nourira – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au **30 juin 2011**. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, M. Nouredine HAJJI et M Chiheb GHANMI.

Bilan

Arrêté au 30 JUIN 2011

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	41 503	29 903	108 114
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	458 209	617 109	560 868
Créances sur la clientèle	3	2 250 527	1 935 430	2 252 413
Portefeuille-titres commercial	4	885 456	826 980	801 636
Portefeuille d'investissement	5	248 734	179 145	197 748
Valeurs immobilisées	6	60 447	58 581	60 188
Autres actifs	7	42 652	49 496	35 111
TOTAL ACTIF		3 987 528	3 696 644	4 016 078
PASSIF				
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	437 385	454 696	524 377
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	2 939 651	2 731 019	2 893 491
Emprunts et ressources spéciales	10	152 797	152 166	158 232
Autres passifs	11	35 827	43 374	25 583
TOTAL PASSIF		3 565 660	3 381 255	3 601 683
CAPITAUX PROPRES				
	12			
Capital		100 000	80 000	100 000
Réserves		296 778	213 373	260 873
Résultats reportés		18	13	13
Résultat de l'exercice		25 072	22 003	53 509
TOTAL CAPITAUX PROPRES		421 868	315 389	414 395
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 987 528	3 696 644	4 016 078

Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 30 JUIN 2011

(Unité : en 1000 DT)

	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
Cautions, avals et autres garanties données	225 078	275 217	230 637
Crédits documentaires	267 758	364 421	230 010
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	492 836	639 638	460 647
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
Engagements de financement donnés	372 145	452 356	351 029
Engagements sur titres	4 422	4 484	4 368
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	376 567	456 840	355 397
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
Garanties reçues	704 682	578 090	632 486

Etat de résultat

Période du 01.01.2011 au 30.06.2011

(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Exercice 2010
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
Intérêts et revenus assimilés	15	77 818	61 651	134 163
Commissions (en produits)	16	15 216	15 959	32 780
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	17	27 858	37 595	68 564
Revenus du portefeuille d'investissement	18	5 116	4 561	8 739
Total produits d'exploitation bancaire		126 008	119 766	244 246
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
Intérêts encourus et charges assimilées	19	49 106	46 731	94 034
Commissions encourues		2 262	2 748	6 214
Total charges d'exploitation bancaire		51 368	49 479	100 248
PRODUIT NET BANCAIRE		74 640	70 287	143 998
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	(10 724)	(10 928)	(18 186)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	292	(654)	(698)
Autres produits d'exploitation		47	45	106
Frais de Personnel		(19 274)	(17 462)	(36 506)
Charges générales d'exploitation		(11 076)	(10 767)	(24 042)
Dotations aux amortissements et aux 'Provisions sur immobilisations		(5 020)	(4 954)	(10 076)
RESULTAT D'EXPLOITATION		28 885	25 567	54 596
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		520	271	875
Impôt sur les bénéfices		(4 333)	(3 835)	(1 962)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		25 072	22 003	53 509
Solde en gain\perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		25 072	22 003	53 509

Etat des flux de trésorerie

Période du 01.01.2011 au 30.06.2011

(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Exercice 2010
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		116 730	181 862	370 270
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(101 619)	(126 518)	(212 119)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		105 604	52 336	30 399
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		42 411	(282 454)	(622 072)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		51 530	(306 251)	(134 827)
Titres de placement		(81 621)	9 092	32 228
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(16 828)	(9 739)	(33 487)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(19 403)	(4 736)	(27 733)
Impôt sur les sociétés		(2 392)	(247)	(392)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		94 412	(486 655)	(597 733)
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		5 870	5 121	5 964
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		(51 755)	(32 407)	(47 371)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(4 468)	(4 596)	(10 546)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(50 353)	(31 882)	(51 953)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emission d'actions		-	-	67 500
Emission d'emprunts \ Remboursement d'emprunt		(2 251)	(2 252)	(2 251)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		(464)	2 948	6 314
Dividendes versés		(17 600)	(16 000)	(16 000)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		(20 315)	(15 304)	55 563
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		122	(75)	52
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		23 866	(533 916)	(594 071)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		82 195	676 266	676 266
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	22	106 061	142 350	82 195

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2011

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers semestriels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 30 juin 2011, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91.24 du 17.12.91, 93.08 du 30.07.93 et 99.04 du 19.03.99.

2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts et agios non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions:

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 30.06.2011, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

Provisions

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle. Pour les besoins de l'arrêté semestriel des états financiers, la banque procède à une estimation forfaitaire des provisions sur les créances clients conformément au paragraphe 6 de la norme comptable 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : se sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;

- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte;
- Réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

3. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

3.1 ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 41 503 KDT au 30 juin 2011 contre 29 903 KDT au 30 juin 2010 et 108 114 KDT au 31 décembre 2010.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010
Caisse	23 092	16 703	23 119
I B S Transport de fonds	32	40	32
Compte courant BCT	18 365	13 147	84 947
Compte courant postal	11	10	13
Traveller's Chèques	3	3	3
Total général	41 503	29 903	108 114

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 458 209 KDT au 30 juin 2011 contre 617 109 KDT au 30 juin 2010 et 560 868 KDT au 31 décembre 2010.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010
DAV auprès des banques	75 251	13 972	20 660
Prêts BCT	59 549	119 385	81 884
Prêts interbancaire	23 000	-	5 000
Prêts en devises	257 747	468 957	386 578
Prêts accordés aux établissements financiers	22 511	11 457	23 160
C.C.ste de leasing	4 184	1 670	8 750
Créances rattachées	396	258	551
Valeurs non imputées	15 571	1 410	34 285
Total	458 209	617 109	560 868

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2011 un solde net de 2 250 527 KDT contre 1 935 430 KDT au 30 juin 2010 et 2 252 413 KDT au 31 décembre 2010.

(*) L'augmentation du volume des créances impayées par rapport au 30 juin 2010 est expliquée, notamment, par le fait que des créances de l'ordre 113 107 KDT n'ont pas pu faire l'objet de prorogation pour des problèmes d'ordre techniques. En effet, la nouvelle application informatique de gestion des crédits nécessite un paramétrage spécifique qui est en cours de développement.

Il y a lieu de signaler que certaines décisions de prorogation ont été prises pour se conformer, notamment, à la circulaire de la banque centrale n°4/2011 du 12 avril 2011 relative aux mesures de soutien des entreprises économiques ayant connu des difficultés après le 14 janvier 2011.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010
Comptes ordinaires débiteurs	279 828	221 172	262 366
Portefeuille escompte	174 253	263 258	209 289
Créances à la clientèle non échues	1 647 372	1 415 918	1 775 135
Créances douteuses et litigieuses	129 992	126 157	131 914
Produits à percevoir	17 608	15 347	19 488
Produits perçus d'avances	(2 520)	(2 062)	(3 266)
Créances impayées	164 759 (*)	35 948	9 542
Impayés monétique	1 938	1 735	1 775
Total brut des crédits accordés à la clientèle	2 413 230	2 077 473	2 406 243
Avances sur placements à terme	10 963	6 189	9 281
Créances rattachées sur avances placements à terme	1 981	1 563	1 845
Autres valeurs à imputer	185	10 581	53
Autres créances	950	410	334
Total Autres créances	14 079	18 743	11 513
Total Brut des créances sur la clientèle	2 427 309	2 096 216	2 417 756
Agios réservés	(28 551)	(26 344)	(26 413)
Provisions	(148 231)	(134 442)	(138 930)
Total Provisions et Agios	(176 782)	(160 786)	(165 343)
Total net des créances sur la clientèle	2 250 527	1 935 430	2 252 413

Note 4 : Portefeuille-titres commercial

Le solde net de cette rubrique s'élève à au 30 juin 2011 à 885 456 KDT contre 826 980 KDT au 30 juin 2010 et 801 636 KDT à au 31 décembre 2010.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010
Bons de trésors	866 517	807 532	784 896
Décotes	(14 178)	(8 219)	(10 864)
Primes	327	93	198
Créances et dettes rattachées	32 790	27 074	27 436
Titres de placements	-	500	-
Total général	885 456	826 980	801 636

Note 5 : Portefeuille d'investissement.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2011 à 248 734 KDT contre 179 145 KDT au 30 juin 2010 et 197 748 KDT au 31 décembre 2010.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010
Titres d'investissement	59 126	32 962	47 390
SICAR fond gérés	153 539	113 939	115 539
Titres de participations	16 278	13 921	14 260
Parts dans les entreprises liées	19 747	19 738	19 747
Participations en rétrocessions	2 080	2 080	2 080
Créances rattachées	8 513	5 485	9 373
Total brut du portefeuille d'investissement	259 283	188 125	208 389
Provisions	(7 273)	(6 110)	(7 565)
Plus-value réservées	(3 276)	(2 870)	(3 076)
Total Provision et plus-value réservées	(10 549)	(8 980)	(10 641)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	248 734	179 145	197 748

Note 6 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 30 juin 2011 à 60 447 KDT contre 58 581 KDT au 30 juin 2010 et 60 188 KDT au 31 décembre 2010.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.10	Acquisition	Cession	VB au 30.06.11	Amortissements cumulés	Reprises	V Nette au 30.06.11
Terrains	3 216	35	-	3 251	-	-	3 251
Immeubles	21 317	313	-	21 630	8 281	-	13 349
Matériels et Mobiliers	5 308	304	6	5 606	3 435	6	2 177
Matériels informatiques	23 251	3 563	299	26 515	17 798	287	9 004
Matériels roulants	5 564	38	487	5 115	3 785	435	1 765
Autres Immobilisations	55 721	3 386	2 379	56 728	25 817	-	30 901
Total	114 377	7 639	3 171	118 845	59 126	728	60 447

Note 7 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève à au 30 juin 2011 à 42 652 KDT contre 49 496 KDT au 30 juin 2010 et 35 111 KDT au 31 décembre 2010 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010
Crédits & Avances aux personnels	15 232	15 496	14 967
Impôts actif	5 144	4 518	4 838
Stocks Imprimés & Fournitures	591	747	511
Charges à répartir	836	1 270	877
Comptes d'attente	23 459	29 889	16 528
Crédits pris en charges par l'état	405	405	405
Provisions sur autres actifs	(3 015)	(2 829)	(3 015)
Total général	42 652	49 496	35 111

3.2 PASSIF**Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 454 696 KDT au 30 juin 2010 à 437 385 KDT au 30 juin 2011 et à 524 377 KDT au 31 décembre 2010.

Désignation	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010
Dépôts à vue	10 304	15 369	10 674
Emprunts	397 548	417 146	489 287
Dettes rattachées	117	55	222
Autres dépôts à affecter	29 416	22 126	24 194
Total	437 385	454 696	524 377

Note 9 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 2 939 651 KDT au 30 juin 2011 contre 2 731 019 KDT au 30 juin 2010 et 2 893 491 KDT au 31 décembre 2010.

Désignation	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010
Dépôts à vue	1 134 454	1 179 684	1 096 122
Dépôts à terme	1 159 253	1 007 494	1 101 325
Comptes d'épargne	489 587	427 615	477 052
Autres sommes dues à la clientèle	141 063	98 169	204 862
Dettes rattachées	15 294	18 057	14 130
Total	2 939 651	2 731 019	2 893 491

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 152 797 KDT au 30 juin 2011 contre 152 166 KDT au 30 juin 2010 et 158 232 KDT au 31 décembre 2010.

Désignation	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010
Emprunt obligataires	90 995	93 246	93 246
Lignes de crédit extérieures	58 730	55 966	59 292
Dotations FONAPRA	1 753	1 632	1 656
Dotations FOPRODI	200	185	200
Intérêts courus	1 119	1 137	3 838
Total	152 797	152 166	158 232

Note 11 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2011 à 35 827 KDT contre 43 374 KDT au 30 juin 2010 et 25 583 KDT au 31 décembre 2010 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010
Frais liés au personnel	6 236	5 318	8 793
Divers frais à payer	9 161	8 323	6 420
Impôts passif	8 235	7 298	6 900
Provisions pour risques et charges	3 012	2 436	3 159
Comptes d'attente	9 183	19 999	311
Total	35 827	43 374	25 583

3.3 CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

A la date du 30 juin 2011, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres ont atteint 421 868 KDT à fin juin 2011 contre 315 389 KDT à fin juin 2010 et 414 395 KDT à fin 2010 ainsi détaillée :

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	Fond pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2010 avant affectation	100 000	130 471	8 000	4 219	30 893	84 500	2 790	-	13	53 509	414 395
Réserves à régime spécial devenues disponibles					(28 060)					28 060	-
Affectations des bénéfices au 31.12.2010											
Réserve légale			2 000							(2 000)	-
Réserve pour réinvestissement						43 565				(43 565)	-
Fond pour risques généraux							18 400			(18 400)	-
Dividendes										(17 600)	(17 600)
Résultats reportés									5	(5)	-
Résultat net 30.06.2011										25 072	25 072
Solde au 30.06.2011	100 000	130 471	10 000	4 219	2 833	128 065	2 790	18 400	18	25 072	421 868

3.4 ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 77 818 KDT au cours du 1er semestre de 2011 contre un montant de 61 651 KDT au cours du 1er semestre de 2010 et 134 163 KDT au cours de l'exercice 2010.

Désignation	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2010 au 31.12.2010
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	3 497	7 415	10 843
Intérêts sur crédits CT & MLT	62 235	43 387	100 761
Intérêts sur comptes courants débiteurs	11 317	8 984	19 670
Profit. Perte vente et achat à terme devises	769	1 865	2 889
Total	77 818	61 651	134 163

Note 16 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 15 216 KDT au cours du 1er semestre de 2011 contre un montant de 15 959 KDT au cours du 1er semestre de 2010 et 32 780 KDT au cours de l'exercice 2010.

Désignation	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2010 au 31.12.2010
Commissions sur comptes et moyen de paiement	8 436	8 938	18 201
Commissions sur opérations internationales	1 583	1 562	3 386
Commissions sur cautions, aval et autres garanties données par la banque	3 256	3 090	6 360
Récupérations et autres commissions	1 941	2 369	4 833
Total	15 216	15 959	32 780

Note 17 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 27 858 KDT au cours du 1er semestre de 2011 contre un montant de 37 595 KDT au cours du 1er semestre de 2010 et 68 564 KDT au cours de l'exercice 2010.

Désignation	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2010 au 31.12.2010
Produits sur bons de trésor	26 215	36 430	63 704
Décote sur titres de transactions	(3 284)	(908)	(5 973)
Prime sur titres de transactions	129	(455)	-
Pertes sur titres de transactions	-	(2 041)	-
Gains sur portefeuille-titres commercial	23 060	33 026	57 731
Profit. Perte sur opérations de change	751	(654)	143
Profit. Perte sur positions de change au comptant	6 324	3 048	11 954
Profit. Perte sur positions de change à terme	(2 277)	2 175	(1 264)
Gains sur opérations financières	4 798	4 569	10 833
Total	27 858	37 595	68 564

Note 18: Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 5 116 KDT au cours du 1er semestre de 2011 contre un montant de 4 561 KDT au cours du 1er semestre de 2010 et 8 739 KDT au cours de l'exercice 2010.

Désignation	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2010 au 31.12.2010
Produits de valeurs mobilières	3 632	2 675	3 752
Produits sur participations en portage	1 484	1 886	4 987
Total	5 116	4 561	8 739

Note 19 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 49 106 KDT au cours du 1er semestre de 2011 contre un montant de 46 731 KDT au cours du 1er semestre de 2010 et 94 034 KDT au cours de l'exercice 2010.

Désignation	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2010 au 31.12.2010
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	7 534	2 835	11 306
Intérêts sur ressources spéciales et emprunts obligataires	3 989	3 551	7 297
Intérêts sur dépôts à terme	23 615	29 311	52 744
Intérêts sur comptes d'épargne	7 002	5 195	11 367
Intérêts sur dépôts à vue	6 966	5 839	11 320
Total général	49 106	46 731	94 034

Note 20 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 10 724 KDT au cours du 1er semestre de 2011 contre un montant de 10 928 KDT au cours du 1er semestre de 2010 et 18 186 KDT au cours de l'exercice 2010 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2010 au 31.12.2010
Dotations aux provisions/créances et pour passifs	10 050	10 050	32 347
Pertes sur créances	1 571	878	1 827
Reprises sur provisions	(897)	-	(15 988)
Total	10 724	10 928	18 186

Note 21 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de (292) KDT au cours du 1er semestre de 2011 contre un montant de 654 KDT au cours du 1er semestre de 2010 et 698 KDT au cours de l'exercice 2010 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du 01.01.2011 au 30.06.2011	Période du 01.01.2010 au 30.06.2010	Période du 01.01.2010 au 31.12.2010
Dotations aux provisions/portefeuille d'investissements	1 087	1 967	2 344
Perte sur titres	-	-	-
Plus-value sur cession titres de participation	-	(67)	(1 477)
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(1 379)	(1 246)	(169)
Total	(292)	654	698

Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 30 juin 2011 un solde de 106 061 contre 142 350 KDT au 30 juin 2010 et 82 195 KDT au 31 décembre 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	30.06.2011	30.06.2010	31.12.2010
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	(170 477)	32 284	109 493
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	289 373	496 360	499 365
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(12 835)	(386 294)	(526 663)
Total	106 061	142 350	82 195

**Avis des Commissaires aux Comptes sur
les Etats Financiers Semestriels Arrêtés au 30 juin 2011**

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de l'Arab Tunisian Bank couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Etendue de l'examen limité

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter de façon significative la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 19 août 2011

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**La Générale d'Audit & Conseil
Chiheb GHANMI**